

Pour un véritable « contrat de concertation »

Nous arrivons au terme de la première phase de concertation. La question que chacun se pose, c'est comment ses résultats vont être pris en compte par la CAO (Commission d'appel d'offre de la Mairie de Paris) et plus largement quels sont les critères de décision de cette dernière : techniques ? financiers ? esthétiques ? issus des résultats de la concertation ? dictés par un coup de fil du Maire ? Nous regrettons d'en savoir si peu sur cette étape pourtant cruciale du processus.

Mais nous devons déjà penser à la suite, et tenter de tirer du passé des leçons pour l'avenir. Quelle que soit l'équipe qui sera choisie par la CAO, elle devra reprendre son travail, affiner ce qui aura été accepté, revoir ce qui aura été contesté. Nous souhaiterions que cette deuxième phase de la concertation soit beaucoup plus cadrée que la première : définition précise de l'objet de la concertation ; définition du périmètre des acteurs qui participent ; planification du travail (sur la globalité du projet et sur ses différentes composantes) ; transparence de l'information (mise en ligne de tous les documents aidant les participants à construire leur expertise, et ce suffisamment longtemps avant les débats publics) ; transparence sur les coûts et la pérennité des différentes hypothèses d'aménagements projetés, car jusqu'ici nous avons travaillé dans une opacité complète à cet égard, ce qui est pour le moins gênant ; animation d'un forum Internet « outillé » ; organisation de conférences de presse conjointes entre la mairie et les associations, lors des grandes étapes du projet ; définition, à l'avance, de la façon dont le résultat de la concertation sera effectivement pris en compte dans les décisions. Monsieur le Maire de Paris, à vous de jouer : pourriez-vous nous proposer un « contrat de concertation » ?

Communiqué du Collectif Rénovation des Halles

(<http://collectif.halles.free.fr>)

Notre pétition en faveur du projet Mangin, remise à Jean-Pierre Caffet le 29/09/04, totalise 1.281 signatures, et ce Collectif rassemble 8 associations d'habitants, 6 associations de commerçants, 6 collectifs d'immeubles, 13 associations extérieures au quartier, soit 33 associations au total. Notre Collectif n'a nullement la prétention de représenter tous les habitants du quartier et encore moins tous les Parisiens ou les Franciliens, ni d'imposer une décision à nos élus par le nombre de signatures que nous aurions recueillies : seuls les élus représentent les citoyens, et c'est à eux seuls qu'il revient de prendre la décision et d'en assumer la responsabilité.

Si notre Collectif est représentatif, c'est par rapport à l'ensemble des associations qui se sont effectivement mobilisées sur ce projet : le site officiel du projet, projetleshalles.com, recense 36 associations, à la fois locales et parisiennes, qui ont effectivement participé à la concertation ; et parmi elles, 28 associations sont membres de notre Collectif et soutiennent donc le projet Mangin. Si on y ajoute la Plate-forme des associations parisiennes d'habitants, qui ne nous a pas rejoints en tant que telle, mais dont la grande majorité des membres l'a fait ; l'Association des Usagers des Transports d'Ile de France, qui a publié une analyse dans laquelle le projet de Mangin est également le mieux noté d'après ses propres critères ; le GIE des 160 commerçants des Halles, qui a également classé Mangin en tête, cela fait 31 associations sur 36 qui sont *de facto* favorables à Mangin, 1 association qui ne s'est pas prononcée et 4 qui s'opposent au projet Mangin.

Ajoutons que l'Analyse des avis de la consultation menée dans le cadre de l'exposition de concertation publique, publiée par la SEM, montre, lorsqu'on l'étudie en détail comme l'a fait l'association ACCOMPLIR dans son texte *Etape 6*, que les aspects positifs du projet Mangin ont été soulignés par de nombreux visiteurs de l'exposition, bien au-delà des seuls riverains. En effet, le total des points positifs et négatifs affectés aux projets d'après les arguments des visiteurs place le projet Mangin en tête des quatre projets, que ce soit en données brutes ou en données pondérées par l'importance accordée à chaque champ thématique (ces deux documents sont consultables sur le site www.accomplir.asso.fr, rubrique « rénovation des Halles »).

Le Maire de Paris prendra la décision qu'il jugera la meilleure, mais quoi qu'il arrive, nous serons présents dans la concertation et nous continuerons à porter ces arguments, qui tiennent compte des besoins et des usages non seulement des riverains, mais des usagers de tout Paris et de l'Ile-de-France. Nous lui offrons aujourd'hui la possibilité inédite de mener la rénovation d'un centre-ville avec l'appui et l'enthousiasme d'une grande majorité des acteurs impliqués ; ainsi, il ne pourra pas échouer, car nous travaillerons avec lui et avec tous les acteurs concernés pour en faire une magnifique réussite, à la fois sur le plan de l'urbanisme et sur le plan de la concertation.

L'évolutivité des projets des quatre architectes

Nous résumons ici les grandes lignes des réponses des équipes aux questions complémentaires qui leur ont été posées ; dans les semaines qui viennent, nous reprendrons nos propositions initiales pour réévaluer précisément les quatre projets en tenant compte de l'évolutivité annoncée ; nous nous félicitons d'ores et déjà que les équipes aient fait un effort pour en diminuer la densité.

Mangin à l'écoute de nos suggestions

Mangin ouvre la dalle de la Place Basse du Forum et prolonge les escalators qu'il installe dans le cratère du Forum jusqu'au 4ème sous-sol, directement dans la salle d'échange. Il ajoute à sa proposition pour le fret ferroviaire un dispositif d'enlèvement des déchets. Dans le jardin, il réduit considérablement la largeur de son cours central et le plante d'arbres ; il propose un nouveau dessin pour son jardin, à base d'« atolls » plus créatifs, variés et colorés ; la Grosse Tête est maintenue, ainsi que le jardin Lalanne, qui sera mis aux normes de sécurité. Enfin il modifie le dessin de son toit en y ouvrant des patios d'où sortiront des bouquets de verdure et y en ajoutant quelques émergences ponctuelles qui en rompent la régularité ; et il fait de ce toit un dispositif écologique de récupération de chaleur, de production d'énergie et de récupération des eaux pluviales.

Nouvel propose des bâtiments vides

Pour sa part, Nouvel continue d'estimer que l'espace du jardin a besoin d'être structuré et qu'il faut donc l'entourer de bâtiments, quitte à ce qu'ils soient vides si l'on craint de trop densifier le quartier. Les immeubles des rues Berger et Coquillière deviennent des préaux et des serres, tout en gardant la même volumétrie. Le Carreau est inchangé avec sa piscine sur le toit, ainsi que le Conservatoire au chevet de Saint-Eustache. De nouvelles propositions sont faites en matière de fret ferroviaire, de développement durable, de phasage des travaux.

Koolhaas propose des hypothèses variées de nombre de tours

Le parti général d'aménagement reste le même, notamment l'ouverture dessus-dessous, y compris dans le jardin ; le nombre de tours envisagé (21) va maintenant de 6 à 27 ; certaines comprendront des équipements publics, d'autres

Centre de soins pour toxicomanes (CSST)

Le mardi 12 octobre à 19h, une réunion est organisée par la Mairie du 2ème dans les locaux du CSST (110 rue Saint-Denis) pour faire le point sur les premières semaines de fonctionnement.

Marché alimentaire

Nouvelle promesse de Lyne Cohen-Solal le 30/09/04 : le marché alimentaire des Halles devrait ouvrir en 2005. Des études techniques ont apparemment enfin été réalisées sur les différents sites, et le choix semble s'orienter vers la rue Montmartre. Pourquoi écartier la rue Turbigo ? Nous demandons que soient rendues publiques ces études de faisabilité, et que soit organisée au plus vite une réunion de concertation avec tous les acteurs concernés, pour déterminer l'emplacement exact, la taille du marché (le nombre de 30 commerçants nous paraît un minimum si l'on veut qu'il existe une concurrence suffisante pour garantir des prix accessibles), le type de commerces (alimentaires uniquement !), le niveau de gamme (nous souhaiterions un marché de moyenne gamme plutôt que de haut de gamme), les jours et les horaires d'ouverture.

marqueront les portes d'entrée du Forum. Leurs hauteurs restent les mêmes (jusqu'à 37 m), et certaines voient leur épaisseur augmenter (jusqu'à 45 m de côté) afin de permettre d'y installer les équipements. Le jardin Lalanne est conservé et des « jardins de proximité » sont créés à côté des « scènes urbaines » et « plages vertes » permettant d'accueillir des activités et manifestations variées. La fermeture partielle du cratère et le creusement du canyon sont maintenus. De nouvelles propositions sont faites en matière de fret ferroviaire, de développement durable, de phasage des travaux.

Maas fait onduler son vitrail

L'équipe MRDV-Maas fait onduler son vitrail mais ne renonce pas au principe d'un jardin suspendu à cinq mètres de haut. Les rampes d'accès au jardin seront mieux articulées avec les rues adjacentes. Des propositions sont faites en matière de logistique ferrée, de développement durable, de phasage des travaux.

Les Bachiques Bouzouks sur Envoyé Spécial

Les Bachiques Bouzouks ont été filmés à l'occasion de la Fête de la Musique de juin dernier et vont passer dans une émission d'Envoyé Spécial intitulée "la France chante" qui sera diffusée le jeudi 14 octobre à 21h sur France 2. Pour voir le quartier des Halles sous des couleurs plus chantantes que d'habitude...

Directrice de la publication
Elisabeth Bourguinat

Abonnez-vous gratuitement
à la Lettre
contact@accomplir.asso.fr

Consultez notre site
www.accomplir.asso.fr